



ALIMENTATION ANIMALE, UNE AUTONOMIE A RETROUVER ?

L'autonomie alimentaire est définie comme le degré d'indépendance d'une ferme ou d'un territoire vis-à-vis de l'extérieur pour l'alimentation de son bétail.

Elle permet d'améliorer la viabilité économique des élevages, de diminuer leur impact environnemental et d'augmenter la qualité des produits alimentaires.

Une dépendance alimentaire liée à des changements profonds de l'alimentation animale

Depuis la mise en place de la PAC en 1962 dont l'objectif principal était d'augmenter la productivité de l'agriculture, l'alimentation des animaux a évolué afin de répondre aux besoins d'animaux à plus fort rendement. Le modèle d'aliment se base alors sur les céréales et les oléo protéagineux, notamment le soja. Les herbivores nécessitent toujours la consommation de fourrage. **L'herbe a été remplacée par l'ensilage de maïs.** Celui-ci a été préféré à l'herbe car sa gestion est plus simple et est beaucoup plus énergétique mais n'apporte que très peu de protéine d'où la nécessité de compléments.

Les lourdes conséquences de la dépendance protéique

L'Europe importe 75 % de ses besoins en protéines et 97 % de ses besoins en soja. Les protéines végétales à destination de l'alimentation animale sont la principale porte d'entrée des OGM en Europe. Les principaux fournisseurs de soja de l'Europe sont l'Argentine et le Brésil. Ces pays sont également les premiers producteurs de soja et de maïs GM (90% du soja produit en Argentine est transgénique, 23% de la surface mondiale de maïs est cultivée en OGM et plus de 60% pour le soja.). **Les 2/3 des tourteaux de soja qui rentrent en France sont OGM.**

Pour faciliter l'accès à ces importations, les élevages les plus consommateurs en protéines (porcs et volailles) se sont concentrés et intensifiés autour des principales zones portuaires européennes (Bretagne, Pays-Bas).

Les conséquences au niveau des fermes

- Nourrir ses animaux avec des produits non importés se révèle souvent extrêmement difficile.
- Il est impossible de trouver des aliments garantis sans OGM hors de la filière bio.
- Les rendements en région sont souvent faibles (contraintes du climat et des sols...), les cultures souvent détruites (sangliers), le foncier rare et cher : le développement des cultures d'oléo-protéagineux ne peut se faire sans un appui fort des services publics et des collectivités territoriales.
- Les éleveurs n'ont pas le choix de l'alimentation qu'ils fournissent à leurs animaux s'ils veulent rester compétitifs.

Bref rappel historique d'une dépendance organisée:

- **1962** : mise en place de la PAC. **Les accords du Kennedy round** imposeront à l'Europe l'entrée des protéagineux sans droit de douane en contrepartie de subventions européennes ce ses céréales ;

- **1992** : **Accords de Blair House.** L'Union Européenne sera contrainte de limiter ses surfaces en oléo protéagineux à 5,13 millions d'hectares.

L'Europe se rend alors dépendante vis-à-vis du continent américain et du marché mondial.

Ces accords ont été passés sans mesurer la dépendance au continent américain qui allait suivre. En effet, à cette époque, les élevages porcins et de volailles, les plus dépendants à l'alimentation industrielle, étaient peu développés en Europe.

2000 : **Interdiction des farines animales** qui permet de relancer le débat sur la nécessité d'un plan protéines. La Commission européenne opte pour la solution de privilégier les importations bon marché, plutôt que de produire des protéines sur le continent européen.

Les crises sanitaires et économiques ont montré les limites de ce modèle. Si une crise majeure perturbait cet approvisionnement, l'élevage européen s'effondrerait.

2004 : **fin des subventions du soja en région**, ce qui se traduit par la division par 10 de la production de soja.

Il y a une incohérence entre ces constats et la volonté affichée en région de valoriser des produits carnés dit "de terroir" et de qualité.



Fabricants d'aliments et filières de qualité en région

Six fabricants d'aliments se partagent le marché régional dont un groupe coopératif. Dans tous les cas, le soja utilisé provient d'Amérique latine. Il n'y a pas de fabricant d'aliment bio dans la région.

Les **filières de qualité** dans la région sont nombreuses. Seuls les AOC des produits fromagers comportent dans leur cahier des charges des closes restrictives concernant l'alimentation.

Des pistes d'actions

1. Mutualiser

Des surfaces : des terres viticoles vont se libérer. La mise en place dans les rotations de fourrages ou d'oléo-protéagineux pourrait fournir une option de diversification pour certains producteurs tout en répondant aux besoins des éleveurs.

Des outils : Les éleveurs, cultivateurs ou viticulteurs, n'ont pas forcément les outils adaptés à la culture de légumineuses ou de fourrages et souvent les surfaces destinées à ces cultures ne rendent pas rentable l'achat d'outils spécifiques. Des achats communs (CUMA ou coopératives) pourraient être envisagés.

Des moyens de stockage : dans certain cas, les tailles des exploitations ou leur relief ne permettent pas d'avoir des zones de stockage importantes. Des silos ou des hangars communs (CUMA ou coopératives) en vallée pourraient répondre à ce besoin.

2. Sensibiliser

Les agriculteurs, encore insuffisamment conscients des problèmes liés à la dépendance alimentaire et des solutions qui pourraient être trouvées...

Les fabricants d'aliments pour bétail car c'est à travers leurs réseaux qu'entrent actuellement les aliments importés en région et c'est à travers eux également que les productions locales peuvent trouver des débouchés.

Les signes officiels de qualité et les marques locales : aucune filière locale ne sera rentable si le surcoût qu'elle entraîne n'est pas compensé lors de la vente par la valorisation de la qualité de l'alimentation. Les filières de qualités déjà existantes en région peuvent permettre de valoriser cette dimension.

Les consommateurs : déjà, pour certains, conscients de cette problématique, les consommateurs peuvent faire évoluer la situation par leurs choix de consommation ou leur pression politique.

Un projet en région pour lancer la discussion

La confédération paysanne du Languedoc-Roussillon souhaite initier une dynamique régionale autour de la problématique de l'autonomie alimentaire de l'élevage régional.

Le projet qui a été lancé a permis de mieux connaître la situation régionale et les actions qui pourraient être menées afin d'améliorer la situation des exploitations et plus largement de l'agriculture régionale.

4. Appuyer

Techniquement : il est important de mettre en place des formations (par les CA, les Civam ou les ADEAR) et des contrôles de performances pour optimiser l'alimentation

Financièrement, sont nécessaires : une aide aux filières de productions de protéagineux et aux initiatives permettant de valoriser une alimentation de qualité.

Les projets déjà en cours...

En région

Le programme **CLIMFOUREL**, mis en place dans le cadre du PSDR, a été initié par des ingénieurs de l'INRA suite à une demande d'éleveurs ardéchois confrontés aux impacts négatifs des évolutions climatiques. Il a pour objectif de mieux cerner ces évolutions, d'en connaître l'impact sur les pratiques des éleveurs et de trouver de nouvelles solutions pour le pâturage et l'affouragement.

Détour par d'autres régions françaises

Dans les régions du Nord de la France (Bretagne, Normandie...) beaucoup de programmes et d'initiatives sont développées. Celles-ci sont malheureusement difficilement adaptables à la région.

En Rhône Alpes

Un projet de renforcement de l'autonomie alimentaire des exploitations a été lancé par le Conseil Régional. Il repose sur des diagnostics d'autonomie des exploitations et sur la mise en place d'aides à la production locale dès 2009.

En Midi-Pyrénées

Le projet **Diverbà** a pour but d'aider les éleveurs à améliorer leur pâturage. Ce programme financé par la région Midi-Pyrénées est basé sur un système de sélection participative. Un échange de connaissances et de pratiques se fait entre un chercheur de l'INRA de Toulouse et un groupe d'éleveurs de l'Aveyron.

3. Orienter la recherche...

Vers une amélioration agronomique des légumineuses cultivées et des pâturages

Le travail de sélection variétale a depuis des années été laissé aux entreprises semencières qui se sont concentrées sur l'agriculture conventionnelle proposant des débouchés importants. Notre région ne rentre dans ces critères que pour le blé dur. Des variétés adaptées aux spécificités régionales sont à identifier, si possible à travers des méthodes participatives (partenariat chercheurs / paysans).

Vers une meilleure adaptation des animaux

La sélection des races animales s'est faite sur leur capacité à produire sans prise en compte, comme pour les races anciennes, de leur comportement alimentaire. Une même démarche de sélection participative serait à mettre en place pour une réflexion sur les races animales rustiques/adaptées à la région.

Vers les stocks sur pieds : Ce système, qui pourrait être développé permet d'utiliser deux fois une même culture (en vert et fauché).

Pour plus d'information :
Confédération Paysanne du Languedoc-Roussillon
20 route de Nîmes, 30190 Saint Génès de Malgoires
Tel : 04 66 59 41 90, Mail : conflr@wanadoo.fr
www.confldr.org

